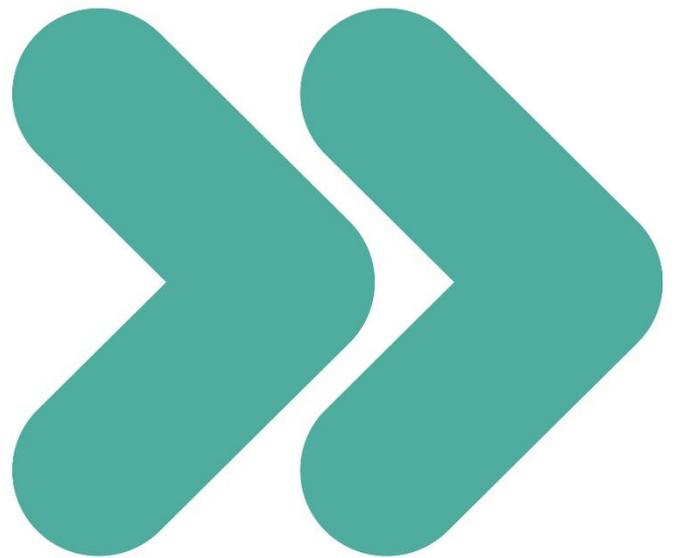


# Memorandum d'Innoviris

(EN VUE DE LA LÉGISLATURE 2024-2029)

**LA SCIENCE ET L'INNOVATION SONT  
INDISPENSABLES A LA PROSPERITE DE  
BRUXELLES ET AU BIEN-ETRE DES BRUXELLOIS :  
VALORISER LES FORCES DE LA REGION**



# Table des matières

<b>CONTEXTE</b> .....	<b>2</b>
<b>Renforcer la chaîne de valeur de la recherche à l'innovation et le scale-up des entreprises innovantes de la région</b> .....	<b>5</b>
Renforcer le parcours d'innovation en technologie numérique avancée .....	5
Renforcer le parcours d'innovation en économie circulaire .....	6
Mettre en place un nouveau parcours d'innovation en santé .....	7
Mettre en place un parcours d'innovation pour les high-potential start-ups et le deep tech .....	7
<b>Soutenir l'innovation sociale et l'économie sociale</b> .....	<b>9</b>
<b>Soutenir l'innovation dans et pour le secteur public</b> .....	<b>10</b>
Renforcer les programmes d'aide à la décision dans les compétences régionales .....	10
Assurer que le secteur public puisse efficacement avoir accès et utiliser les résultats de la recherche .....	10
Promouvoir et soutenir les marchés publics innovants .....	11
<b>Adapter le cadre réglementaire</b> .....	<b>12</b>
<b>Renforcer l'attractivité de la Région pour la RDI en coopération avec nos partenaires</b> .....	<b>13</b>
Renforcer les collaborations au niveau belge .....	13
Renforcer les collaborations au niveau européen .....	13
<b>Renforcer l'image de la région comme région innovante</b> .....	<b>15</b>
<b>Investir dans les générations futures de scientifiques et d'innovateurs-trices</b> .....	<b>16</b>
<b>Des moyens supplémentaires au service de la RDI</b> .....	<b>17</b>
Assurer l'efficacité de l'accompagnement de l'écosystème .....	17
Augmenter le soutien financier à la RDI .....	17
Permettre un fonctionnement plus rapide et agile pour Innoviris .....	19

# CONTEXTE

La Région de Bruxelles-Capitale (RBC) est le pôle de connaissances le plus important du pays avec 340.000 emplois de la connaissance sur un total de 751.000 (soit 45%). Les travailleurs de la connaissance constituent le moteur de l'emploi de l'économie bruxelloise. Pour chaque nouveau travailleur de la connaissance qui commence à travailler à Bruxelles, deux emplois supplémentaires sont créés, dont un pour une personne peu qualifiée<sup>1</sup>. Dans cette structure économique, l'innovation joue un rôle particulièrement significatif, en se concentrant sur la transformation des résultats de la recherche en services et produits innovants.

L'importance de la Recherche, du Développement et de l'Innovation (RDI) dépasse les intérêts purement économiques de la Région. Dans un contexte où les enjeux sociaux, économiques et écologiques impliquent des mutations sans précédent dans le fonctionnement de nos sociétés, la RDI est source critique de solutions nouvelles. Le Pacte Vert européen (*Green Deal*), les objectifs de réduction des émissions à l'horizon 2030 pour atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050 et les besoins d'une transition juste nous amènent à un besoin d'investir massivement dans la RDI afin de répondre à ces défis sociétaux.

En 2023, le tableau de bord régional de l'Innovation de la Commission Européenne a confirmé que la RBC reste l'une des régions *Leaders de l'innovation* en Europe<sup>2</sup>. Ce tableau de bord analyse les performances en matière d'innovation de 239 régions dans 22 États-membres de l'UE et dans les pays européens voisins. Malgré une baisse relative de la place 14 (2021) à 28 (2023) sur 239, la Région a atteint une forte augmentation des performances (14,2 %) par rapport à la moyenne européenne (8,5 %) entre 2016 et 2023. Ces bons résultats sont dus à différents facteurs dont la qualité de l'écosystème bruxellois en matière d'enseignement supérieur et de recherche et le nombre important de travailleurs-euses de la connaissance dans notre région.

La RDI prospère dans un système d'innovation régional performant qui est souvent décrit comme une quadruple hélice de secteurs d'activités interconnectés et imbriqués les uns aux autres : les centres de recherche, les entreprises, le secteur public et la société civile.

La RBC a donc besoin d'un système d'innovation qui est construit autour de ses forces, qui inclut la quadruple hélice, qui encourage les investissements dans la RDI, qui soutient la création d'impact économique, sociale et écologique et qui augmente l'attractivité de la Région pour les chercheurs-euses, entrepreneurs-euses et investisseurs.

Le secteur public a un rôle important à jouer dans l'orchestration de ce système d'innovation régional non seulement via des subsides qui co-financent des projets de RDI (en complémentarité avec d'autres sources de financements privés et publics) mais aussi via l'encouragement de la coopération et la mise en place de services d'accompagnement.

---

<sup>1</sup> [https://issuu.com/vokavzw/docs/voka\\_metropolitan\\_rapport\\_nl\\_def\\_highres?fr=sNjg4ODU0NDYzNzE](https://issuu.com/vokavzw/docs/voka_metropolitan_rapport_nl_def_highres?fr=sNjg4ODU0NDYzNzE), : «100 bijkomende kennisintensieve jobs blijken indirect 212 andere jobs te genereren. Van die 212 extra jobs gaan er 112 naar kortgeschoolden. ... Acht op de tien van die jobs zouden in het gewest zelf blijven ».

<sup>2</sup> [https://ec.europa.eu/assets/rtd/ris/2023/ec\\_rtd\\_ris-regional-profiles-belgium.pdf](https://ec.europa.eu/assets/rtd/ris/2023/ec_rtd_ris-regional-profiles-belgium.pdf).

De plus, la Région grâce à sa politique de soutien à la recherche et à l'innovation, peut fournir un leadership, une orientation et des ressources aux chercheurs-euses et aux entreprises innovantes afin de les aider à prospérer dans une économie en transition.

Le système d'innovation à Bruxelles est marqué par plusieurs forces qui incluent :

- La densité et la qualité des centres de recherche (y inclus les hôpitaux universitaires) ;
- Le nombre de personnes travaillant dans la RDI et dans des professions de connaissance, par rapport aux personnes employées dans la Région ;
- La dynamique entrepreneuriale, dans plusieurs domaines, notamment dans le numérique ;
- L'orientation croissante des entreprises innovantes de la Région vers des domaines prospectifs d'importance stratégique pour la transition économique ;
- Le caractère international de Bruxelles et sa situation au centre de la Belgique et de l'Europe, à proximité des centres de décision publics et privés.

En même temps, notre système d'innovation rencontre des défis, comme :

- La valorisation des résultats de la recherche dans le tissu économique de la Région (y inclus dans l'économie sociale) et dans le secteur public ;
- Les défis auxquels sont confrontées certaines de nos entreprises pour se développer et passer de la phase de démarrage à la phase d'expansion au sein de la région ;
- La complexité perçue par nos entreprises de naviguer dans les différentes aides et initiatives y incluses celles mises en place par la Région ;
- Le manque d'une identité forte de la RBC comme région innovante et attractive pour la RDI ;
- La concurrence intra-européenne au niveau des subsides et facilités accordés aux entreprises innovantes ;
- La pénurie structurelle de candidat-e-s dans différents métiers technico-scientifiques à Bruxelles.

Le Plan Régional d'Innovation (PRI) 2021-2027 constitue la feuille de route actuelle pour la politique de RDI de la Région. Il se décline à travers six domaines d'innovation stratégiques (Climat, Flux urbains, Ressources, Santé, Social, Numérique) et de 50 actions sur quatre axes (Soutenir les domaines d'innovation stratégiques, Rayonnement et coopération, Principes méthodologiques et Sensibilisation aux sciences et aux technologies). Il a pour objectif de développer la recherche et l'innovation au service de la société.

Outre la continuité de la mise en œuvre de ces actions, y inclus l'objectif de mettre une RDI responsable au service de la société, de nouvelles initiatives et des choix seront nécessaires afin d'amplifier les forces de la Région et de répondre aux défis identifiés.

Dans ce mémorandum, Innoviris propose des actions autour de 6 thématiques :

- Renforcer la chaîne de valeur de la recherche à l'innovation et soutenir la mise à l'échelle des entreprises innovantes de la région via les parcours d'innovation ;
- Soutenir l'innovation sociale qu'elle soit à finalité économique ou non;
- Soutenir l'innovation dans et pour le secteur public y inclus la valorisation des résultats de la recherche et la promotion des marchés publics innovants ;

- Adapter le cadre réglementaire afin de promouvoir la RDI responsable et éthique, la science ouverte et la mise en place de *regulatory sandboxes* ;
- Renforcer l'attractivité de la Région pour la RDI en coopération avec nos partenaires au niveau régional, national et européen ;
- Investir dans les générations futures de scientifiques et d'innovateurs-trices en promouvant des carrières STEM et en renforçant la culture scientifique des citoyen(ne)s bruxellois(es).

Finalement, nous décrivons les ressources et l'appui dont Innoviris aura besoin afin de pouvoir mettre en place ces actions efficacement.

## Renforcer la chaîne de valeur de la recherche à l'innovation et le scale-up des entreprises innovantes de la région

Afin de répondre aux besoins de notre écosystème et de faciliter la valorisation des résultats de la recherche au sein de nos entreprises, il est nécessaire de renforcer les « parcours d'innovation » sectoriels.

Ces parcours incluent des aides tout au long du développement de l'innovation : de la recherche et l'idéation, à la validation et au scale-up. Les aides incluent le soutien financier via les programmes de financement d'Innoviris (complémentaire aux sources de financement privées et autres acteurs publics), l'encouragement de la coopération entre petites et grandes entreprises ou entre entreprises et centres de recherche, l'accompagnement et l'accès à des ressources et infrastructures locales. Ces parcours bénéficient de lieux physiques de développement, d'expérimentation et d'échange sur le territoire de la Région.

Innoviris propose spécifiquement de renforcer des parcours d'innovation dans la technologie numérique avancée, l'économie circulaire, la santé et l'innovation sociale avec une attention supplémentaire pour les high-potentials et le deep tech.

### Renforcer le parcours d'innovation en technologie numérique avancée

---

La technologie numérique avancée est non seulement une technologie stratégique pour l'Europe mais aussi une des forces de la Région. La concentration de concepteurs de produits numériques est environ deux fois plus élevée à Bruxelles qu'en Flandre et en Wallonie.

Via FARI, le centre inter-universitaire « *Artificial Intelligence for the Common Good* », le *European Digital Innovation Hub* (EDIH) « sustAIIn.brussels » et les programmes de guidance de SIRRIS, la Région finance plusieurs projets qui soutiennent l'écosystème dans le numérique. De plus, les programmes de financement existants d'Innoviris sont souvent utilisés par des projets axés sur la technologie numérique.

Afin d'améliorer le soutien à cet écosystème, Innoviris propose l'action suivante :

- La création d'un pôle d'innovation performant pour les technologies numériques avancées avec la consolidation et la pérennisation des initiatives existantes telles que FARI, sustAIIn.brussels, SIRRIS et les interfaces entre universités et hautes écoles. L'objectif est d'accompagner les entreprises dans des innovations numériques durables et de favoriser le transfert de connaissances entre les centres de recherche et le tissu économique et social de la Région.

## Renforcer le parcours d'innovation en économie circulaire

---

L'innovation en économie circulaire est essentielle afin de prolonger la durée de vie des matières premières. Bruxelles se distingue comme leader dans ce domaine, avec plusieurs hubs dédiés à l'économie circulaire, l'émergence de scale-ups dans ce domaine, divers programmes stimulant la recherche et l'innovation. Ce secteur constitue en outre un puissant levier de développement économique. Bruxelles compte proportionnellement le plus grand nombre d'entreprises (7,7 %) actives dans l'économie circulaire en Belgique, selon une étude réalisée en 2022 par Inoopa<sup>3</sup>. Les entreprises circulaires bruxelloises ont un chiffre d'affaires plus élevé (29,1 % du chiffre d'affaires belge total en 2021), sont généralement plus matures et créent plus d'emplois que les autres entreprises circulaires en Belgique.

Le parcours d'innovation en économie circulaire élaboré par Innoviris offre aux entrepreneurs-euses un guichet unique regroupant les outils de soutien, offrant ainsi une démarche simplifiée à ce public.

Même si le parcours facilite l'accès aux aides circulaires de la Région, une véritable communauté d'innovation en économie circulaire n'existe pas encore à Bruxelles. Plutôt que d'avoir une multitude de petits écosystèmes gravitant autour de chaque partenaire du parcours, le secteur bénéficierait grandement d'un acteur capable de gérer, dynamiser et fédérer une communauté inclusive pour tous les acteurs concernés.

De même les infrastructures de production pour ce secteur doivent se développer en RBC afin de soutenir la croissance des entreprises actives en économie circulaire et maintenir nos futurs champions sur le territoire.

A cette fin, Innoviris propose de créer un hub d'Innovation en Economie Circulaire, suivant le modèle du European Digital Innovation Hub « sustain » dans le numérique, dont les missions seront de :

- Former et sensibiliser les entreprises d'économie circulaire aux nouvelles pratiques innovantes et technologies ;
- Animer le réseau des acteurs locaux et encourager les collaborations régionales et internationales au travers d'un écosystème agile ;
- Faciliter l'accès à des outils et infrastructures nécessaires aux porteurs de projet pour le démarrage de leur projet ;
- Accompagner les projets tant d'un point de vue commercial et sociétal, que technologique et pratique (incl. aspects réglementaires) ;
- Stimuler le secteur par l'organisation d'événements et la rédaction de publications.

---

<sup>3</sup> L'Echo, 16 mars 2022, <https://www.lecho.be/entreprises/general/52-000-entreprises-actives-dans-l-economie-circulaire-en-belgique/10374028>

## **Mettre en place un nouveau parcours d'innovation en santé**

---

Une grande force de la Région est la présence d'un écosystème riche, diversifié et dense dans le secteur de la santé. En effet, Bruxelles accueille de nombreux centres de recherche, universités, hautes écoles d'excellence, des structures d'incubation publiques et privées, une très haute concentration en hôpitaux (dont trois universitaires) et une grande activité en entrepreneuriat et innovation. En 2019, on recense 240 entreprises actives dans les biopharma, medtech, santé digitale et service de support.

Malgré ces forces, nous observons que les spin-off issus de ces recherches ne se créent ou ne se développent pas toujours dans la Région : la Région est insuffisamment attractive pour les entreprises innovantes dans le domaine de la santé en phase de scale-up.

A cette fin, Innoviris propose de mettre en place un parcours d'innovation en santé offrant une gamme de services intervenant à des étapes critiques de l'innovation dans ce domaine et sur l'animation de l'écosystème de la santé à Bruxelles. Ce parcours se base sur :

- La création d'une coupole regroupant les services publics bruxellois pour le suivi et l'accompagnement personnalisé des entreprises innovantes en santé ;
- L'amélioration des infrastructures existantes et le développement d'un parc d'activités dédié aux entreprises spécialisées en biotechnologie ;
- La création d'un centre de guidance technologique spécifique à la santé avec un focus e-santé et dispositifs médicaux ;
- La création (avec nos partenaires publics) d'un fonds d'investissement dédié au secteur de la santé afin d'augmenter la capacité de rétention des entreprises et de profiter de leur croissance si elles quittent le territoire.

## **Mettre en place un parcours d'innovation pour les high-potential start-ups et le deep tech**

---

Les high-potential start-ups représentent une catégorie d'acteurs importante. Ces entreprises (souvent dans le domaine du « deep tech », jeunes entreprises développant des techniques fortement novatrices) sont caractérisées par un risque technologique, des besoins en capital et temps de développement importants, mais aussi par un potentiel d'impact positif élevé aussi bien économique comme la création de propriété intellectuelle et d'emploi que sociétal (potentiel de répondre à des défis sociétaux et environnementaux importants). Ils émergent souvent de la recherche scientifique issue des centres de recherche et se développent en coopération avec eux.

Vu la densité des centres de recherche dans la Région, la Région a un potentiel d'accueillir ce type d'entreprises sur son territoire.

Afin d'assurer que la région devienne plus attractive pour ce type d'entreprises, Innoviris propose les actions suivantes :

- Développer une offre de financement flexible et rapide pour les entreprises à haut potentiel afin de combler les lacunes entre la création d'une start-up et l'attraction des premiers investisseurs privés ;
- Renforcer l'orientation des interfaces des centres de recherche de la Région co-financés par Innoviris vers la valorisation des résultats de la recherche à travers la création de nouvelles entreprises (spin-off) ou la coopération avec des entreprises existantes ;
- La création d'un pôle d'innovation autour de la deep tech (sur le modèle de l'European Digital Innovation Hub 'sustAIIn.brussels' ) dans un domaine spécifique qui reflète un atout de la Région (comme par exemple la robotique).

## Soutenir l'innovation sociale et l'économie sociale

L'innovation sociale reprend l'ensemble des initiatives innovantes et originales permettant d'apporter une réponse nouvelle aux besoins fondamentaux de la population, émergents ou insuffisamment satisfaits. Cette innovation est sociale tant dans son activité, son procédé que dans sa finalité. L'innovation sociale suscite les changements nécessaires pour relever les grands défis sociétaux en matière d'action sociale, de santé, de culture, d'emploi, de logement.... Le soutien à ce type d'innovation permet un effet de levier important pour l'écosystème bruxellois.

En outre, l'innovation sociale entrepreneuriale, portée par les entreprises sociales et démocratiques (ESD) constitue un des leviers importants à la transition socio-économique. Etendre le soutien de la Région à ces entreprises, qui allient objectifs sociaux et environnementaux, viabilité économique et gouvernance démocratique est essentiel pour répondre aux défis de la Région. Un premier parcours d'innovation sociale a été lancé par Innoviris en 2023, avec les outils de financement et l'offre d'accompagnement existants.

Afin de renforcer le parcours en innovation sociale, Innoviris propose les initiatives suivantes :

- Créer un pôle de recherche en innovation sociétale afin d'encourager et faciliter l'innovation au service de société, en offrant une plateforme d'échange entre des acteurs privés, publics et non-marchands et en contribuant au transfert de connaissance entre le monde académique et la société, augmentant ainsi l'impact des résultats de recherche. Ces innovations peuvent être technologiques ou non technologiques, concerner un produit, un service ou améliorer l'opérationnalisation des projets à profit social existants via un nouveau procédé (pratique de travail, mode d'organisation, etc.), pour autant qu'elles renforcent leur finalité sociale ;
- Mieux intégrer le parcours en innovation sociale aux autres initiatives régionales afin de créer un environnement favorable à l'émergence de davantage d'innovations au sein de l'économie sociale, à travers la création d'un « Start up Studio » d'innovations sociales et renforcer le financement des outils bruxellois existants pour soutenir la création de nouveaux modèles coopératifs ;
- Le soutien à la duplication et l'essaimage des innovations sociales pour faciliter leur mise à l'échelle et leur diffusion dans des contextes socio-économiques spécifiques (« scale up voucher ») ;
- Etablir un centre d'émergence en innovation sociale, complémentaire à l'incubateur Coopcity et avec pour vocation de faire émerger des idées pour répondre aux besoins sociaux du territoire bruxellois et de les structurer en activités économiquement viables.

## Soutenir l'innovation dans et pour le secteur public

En complément à l'innovation menée au sein du secteur privé, la RDI menée dans et avec le secteur public est un levier et un moteur de changement pour les politiques publiques et les projets à fort impacts sociétaux.

### Renforcer les programmes d'aide à la décision dans les compétences régionales

Favoriser l'innovation au sein même des services publics permet à la fois de remettre en question les pratiques publiques, de fournir des réponses scientifiquement fondées et de s'adapter plus rapidement aux grands défis sociétaux.

- Développer un portefeuille d'aides à la RDI au secteur public bruxellois et améliorer l'information liée aux possibilités d'aides à la recherche et l'innovation pour le secteur public ;
- Faciliter la coopération entre la recherche académique et le secteur public par le développement de nouveaux outils.

### Assurer que le secteur public puisse efficacement avoir accès et utiliser les résultats de la recherche

De nombreuses recherches sont financées par les pouvoirs publics (parfois financées ou co-financées par Innoviris mais plus souvent par les autres administrations régionales). Afin de mieux valoriser ses résultats de recherche, il convient de mieux les faire connaître, les centraliser et les diffuser. Une utilisation adéquate de ces résultats de recherche contribue à la réalisation de l'objectif régional de mise en œuvre de politiques publiques efficaces et fondées sur des données probantes.

A cette fin, Innoviris propose les initiatives suivantes :

- Rendre un accès plus aisé à l'état de l'art et à des résultats de recherche utiles aux pouvoirs publics de la Région, notamment via la mise en place d'une Plateforme régionale des connaissances, en bonne intelligence avec les initiatives existantes ;
- Mettre en place et financer un nouveau programme spécifique de clustering des résultats des projets de recherche.

## **Promouvoir et soutenir les marchés publics innovants**

---

Les marchés publics innovants constituent un enjeu économique de taille : 50 milliards d'euros par an. Près de 20.000 marchés publics sont lancés chaque année. Ceci représente 15% du PIB belge. C'est un levier d'innovation encore peu exploité. Il peut soutenir le développement de solutions économiques locales et stimuler l'innovation afin de répondre aux besoins des pouvoirs publics. Dans le cadre d'innovation de produit, de service ou de procédé, les initiatives au sein des administrations jouent cet effet de levier par l'intermédiaire de commandes publiques et leurs rôles dans les dynamiques d'innovation de l'écosystème bruxellois.

A cette fin, Innoviris propose l'initiative suivante :

- Le pôle d'expertise d'Innoviris en matière de marchés publics innovants sera renforcé afin de développer la communication et les outils juridiques pertinents, afin d'accompagner les administrations publiques dans leur démarche de lancement de marchés publics innovants et afin de financer éventuellement la phase de RDI nécessaire à leur implémentation.

## Adapter le cadre réglementaire

Créer les conditions optimales dans lesquelles la RDI peut se développer fait partie intégrante d'une politique de libre circulation des chercheurs-euses et des connaissances et ceci contribue à la création de l'espace européen de la recherche (EER).

La volonté de l'UE à travers l'EER est de promouvoir la coopération scientifique et technologique entre les états membres afin de mettre en place une politique de recherche européenne cohérente et créer un « espace commun européen » des sciences, de la recherche et de l'innovation. L'objectif étant de favoriser le partage des connaissances, le libre accès aux données et aux résultats de recherche et ainsi accroître le niveau de compétitivité et d'emploi dans l'Union européenne. Ceci se traduit notamment par la mise en place des programmes-cadres européens, avec Horizon Europe actuellement.

En outre, innover et développer des solutions innovantes demandent souvent de sortir des sentiers battus, de collaborer au sein de réseaux internationaux, de tester des solutions sur le terrain et d'anticiper les futurs cadres réglementaires.

A cette fin, Innoviris propose les initiatives suivantes :

- Développer un cadre de recherche et d'innovation éthique et responsable ;
- Renforcer la politique de science ouverte (Open science & Open innovation) par la mise à disposition (selon le principe européen « as open possible as closed as necessary ») des résultats de recherche financés par les pouvoirs publics ;
- Développer des *Regulatory Sandboxes* (environnements contrôlés dans lesquels sont testées des solutions innovantes qui ne sont pas possible dans la situation actuelle), dans un dialogue constructif avec le ou les régulateurs concernés) afin de créer les conditions pour le développement d'innovations disruptives.

## Renforcer l'attractivité de la Région pour la RDI en coopération avec nos partenaires

### Renforcer les collaborations au niveau belge

---

L'écosystème de la recherche et l'innovation transcende les frontières administratives de la Région – l'arrière-pays est un moteur important de la R&D dans la Région, et les pôles de connaissances solides dans les autres régions du pays offrent de grandes possibilités de collaboration.

A cette fin, Innoviris propose les initiatives suivantes :

- Faciliter l'accès aux programmes qui permettent la collaboration intra-belge (entre entreprises et/ou centres de recherche dans des régions différentes) en promouvant les programmes existants tel que BEL-COO, en harmonisant les règles de participation entre régions et en ouvrant ces programmes davantage à de nouveaux types de bénéficiaires ;
- Faciliter la coopération intra-belge via l'activation d'un programme d'échange de fonctionnaires entre administrations de RDI régionales et fédérales ;
- Explorer la possibilité de créer des cadres de financement conjoint avec les deux autres régions pour bénéficiers des compétences complémentaires.

### Renforcer les collaborations au niveau européen

---

La coopération internationale, notamment la participation aux programmes européens, est d'une importance capitale pour l'écosystème bruxellois. Capter des fonds européens pour la RDI permet en outre de créer un effet de levier au bénéfice de la Région.

A cette fin, Innoviris propose les initiatives suivantes :

- Valoriser les opportunités européennes pour Bruxelles à travers l'investissement dans les projets européens de RDI à destination des acteurs bruxellois ;
- Augmenter la participation de la région au sein des partenariats européens existants (tels que Driving Urban Transitions (DUT), Chips Act et Innovative SME's et à venir) ;
- Offrir des services d'accompagnement efficaces pour les entreprises et le secteur public (notamment via le National Contact Point – NCP) et les centres de recherche (via les TTO universitaires et les interfaces des hautes écoles) pour le montage et l'exécution des projets UE ;
- Renforcer le rôle d'Innoviris au sein des comités de programmes européens (Horizon Europe et futur 10<sup>e</sup> programme cadre européen de RDI – PCRD) et en tant que pôle d'expertise bruxellois pour la RDI européenne ;

- Mettre en œuvre, avec les administrations régionales et communales concernées, le *Climate City Contract* de la RBC dans le cadre de la mission européenne « *Climate-Neutral and Smart Cities* » ;
- Faciliter la coopération européenne et la connaissance des institutions européennes via le détachement d'experts régionaux aux institutions de RDI européennes (avec un mécanisme de compensation financière).

## Renforcer l'image de la région comme région innovante

Bien que Bruxelles soit *Leader de l'Innovation* au niveau européen, ait un potentiel important vu la densité des chercheurs, la situation centrale de Bruxelles et l'écosystème entrepreneurial, ces forces de Bruxelles ne sont pas toujours connues et « la recherche et l'innovation » ne font pas toujours partie de l'image que la Région projette vers l'intérieur et vers l'extérieur.

Il est essentiel de mener des campagnes de communication cohérentes qui garantissent la compétitivité de Bruxelles dans le paysage local et international de la RDI, en mettant l'accent sur ses points forts. Le développement d'une marque forte est essentiel pour accroître l'attractivité de la Région pour les chercheurs-euses, les entrepreneurs-euses et les investisseurs-euses.

Le réseau des délégués généraux de la Région de Bruxelles-Capitale (DGRBC) à l'étranger peuvent ici apporter une contribution importante.

A cette fin, Innoviris propose les initiatives suivantes :

- Créer une identité, un « city branding », pour Bruxelles autour de la science et de l'innovation, complémentaire au city branding existant de la Région, et intégrer cette identité dans les actions de communication afin de renforcer l'attractivité de la Région pour les chercheurs-euses, les entrepreneurs-euses (y inclus les entrepreneurs-euses sociaux-iales) et les investisseurs-euses ;
- La création de campagnes de communication et d'une série d'évènements réguliers dans la Région qui permettent de mettre en avant les forces de la Région en matière de RDI, positionner la Région comme une région de la connaissance et de l'innovation et de renforcer la marque de Bruxelles.

## Investir dans les générations futures de scientifiques et d'innovateurs-trices

Bruxelles est le pôle de connaissances le plus important du pays et les travailleurs de la connaissance constituent le moteur de l'emploi de l'économie bruxelloise. Cependant, la croissance de ces emplois stagne à Bruxelles et il y a une pénurie structurelle de candidats dans différents métiers technico-scientifiques. En outre, la génération actuelle de jeunes est de moins en moins attirée par les STEM (Science, Technologie, Ingénierie, Mathématique). Des initiatives de sensibilisation, adaptées à la génération actuelle des jeunes, sont donc nécessaires pour assurer une meilleure fréquentation des formations et des métiers STEM et pour soutenir l'économie de la connaissance bruxelloise.

Par ailleurs, dans une société où les citoyens dépendent de plus en plus de la science et de la technologie, il devient de plus en plus important de promouvoir une culture scientifique critique qui dote les citoyens des compétences de base nécessaires pour être activement engagés et responsables, pleinement conscients des défis complexes auxquels nos sociétés sont confrontées. Innoviris, de par ses missions, a un rôle actif à jouer afin d'accroître l'intérêt pour l'enseignement et les carrières dans la science et l'innovation et de renforcer la culture scientifique des citoyen(ne)s bruxellois(es).

A cette fin, Innoviris propose les initiatives suivantes :

- La pérennisation du I Love Science Festival, avec plus d'exposants et plus de jours d'exposition afin d'assurer un accès continu aux écolier-ères provenant de l'ensemble du pays ;
- Un soutien accru au réseau des acteurs de promotion des sciences (« Science Promotion Network ») par le développement d'un portail central par lequel leurs activités peuvent être diffusées au public ;
- Le financement de la construction du « Centre de Promotion des Sciences et de l'Innovation en Région de Bruxelles-Capitale » et ensuite de son fonctionnement afin d'offrir un lieu à Bruxelles entièrement dédié aux activités de promotion des sciences. L'objectif de ce Centre est de sensibiliser aux sciences et à l'innovation, de promouvoir la démarche et culture scientifiques et de susciter l'intérêt des Bruxellois.es pour ces thématiques, avec une approche inclusive, pour les filières et métiers scientifiques et technologiques. L'approche STEAM ("Science, Technology, Engineering, Art and Mathematics") étant un des moyens mis en avant pour y parvenir.

## Des moyens supplémentaires au service de la RDI

Afin de mettre en place ce programme, Innoviris a besoin des moyens suivants.

### **Assurer l'efficacité de l'accompagnement de l'écosystème**

---

Innoviris amplifie l'écosystème non seulement via le co-financement des projets de recherche, mais aussi via l'accompagnement de l'écosystème. Cet accompagnement inclut plusieurs services comme :

- La création d'une stratégie d'innovation
- La guidance technologique
- L'accompagnement à des démarches de recherches novatrices
- L'identification de partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de la région
- La diffusion des résultats de la recherche vers l'écosystème
- La diffusion d'information sur les programmes de soutien européens ou locaux
- Un soutien à la rédaction de dossiers de demande de subvention publique (européenne ou locale)

Actuellement, ces services sont, dans la plupart des cas, offerts par des organismes externes à la base d'une convention entre Innoviris et ces organismes.

A cette fin, Innoviris propose l'initiative suivante :

Afin de d'améliorer l'efficacité de ces services, Innoviris propose de :

- Améliorer la cohérence et simplifier la lisibilité et l'accès à ces services pour l'écosystème
- Réévaluer le choix entre l'externalisation et l'internalisation de ces services et mettre en place l'approche la plus efficace
  - Si le service est internalisé : renforcer l'expertise et la capacité d'Innoviris
  - Si le service est externalisé : mettre en place des contrats de gestion qui renforcent davantage une orientation vers la qualité du service offert

### **Augmenter le soutien financier à la RDI**

---

Les subsides à l'innovation sont des leviers importants de développement économique. Les subsides directs d'Innoviris dans des projets à finalité économique (32MEUR par an) représentent un volume total de dépenses dans la RDI de 45 MEUR ce qui génère à peu près 1300 emplois en RBC. De plus, ces chiffres ne prennent en compte que les effets directs des subsides. Les externalités liées à l'augmentation de la compétitivité de l'entreprise, à l'arrivée d'innovations sur le marché ou aux collaborations avec des organismes de recherche sont à ajouter à ces chiffres,

augmentant encore les impacts régionaux sur l'emploi, le PIB, l'environnement ou les bénéfices sociétaux des acteurs économiques.

De manière progressive, la région bruxelloise est parvenue à atteindre des performances RDI lui permettant de se classer dans la catégorie *Leader de l'Innovation* du *Regional Innovation Scoreboard* européen. Malgré ce score global satisfaisant, la Région sous-performe par rapport à d'autres régions comparables ou aux autres régions belges au niveau des dépenses RDI pour les secteurs privés et publics. Un benchmark des aides économiques mené en 2023 par Innoviris dans le cadre d'une spending review a pu mettre en évidence les déficits d'investissement de ces secteurs en RDI, tant comparativement à d'autres *Leaders de l'Innovation* européens, qu'aux deux autres régions belges.

- L'indicateur le plus utilisé pour quantifier cet investissement est le ratio entre l'investissement global en RDI dans la Région et son PIB. Alors que les autres régions belges sont aux alentours de 3,6%, la région bruxelloise s'est stabilisée à 2,5% pour 2021. La Région n'atteint donc pas l'objectif de 3% du PIB consacrés à la RDI fixé au niveau national et européen.
- Un deuxième indicateur est la partie des dépenses des entreprises dans la RDI qui est financée par des aides publiques. Une comparaison avec d'autres *Leaders de l'Innovation* démontre que pour parvenir à un niveau similaire de soutien aux entreprises, il conviendrait de **doubler** le budget de la Région pour les subsides à l'innovation.

Sur la période 2021-2024 et compte tenu de l'inflation, les engagements totaux d'Innoviris dans les projets de RDI ont diminué de 14%.

### **Un investissement supplémentaire important est donc à réaliser.**

A cette fin, Innoviris propose l'action suivante :

- Afin de garder sa position de Leader de l'Innovation, de renforcer l'attractivité de la Région pour les entrepreneurs-euses, de rejoindre les niveaux d'investissements des autres régions et d'atteindre les 3% du PIB consacrés à la RDI, les moyens publics mis à disposition de l'écosystème de la Région augmentent progressivement de 52 MEUR (2024) à 89 MEUR (budget d'engagement en 2029).

Ceci représente une augmentation annuelle de 11% pour la période 2024-2029 ou une augmentation annuelle de 4% pour la période 2019-2029. En conséquence, les besoins de liquidation annuels augmentent de 46 MEUR (en 2024) à 75 MEUR (en 2029). Le budget total pour la période 2021-2027 serait de 397M, qui correspond au budget de 400M prévu pour la réalisation du Plan Régional de l'Innovation 2021-2027.

Ces projections incluent les actions proposées dans ce mémorandum avec l'exception des actions suivantes :

- les frais de fonctionnement et de personnel d'Innoviris
- les investissements en dehors du périmètre d'Innoviris (comme les actions de communication ou la création de fonds d'investissement)

## Permettre un fonctionnement plus rapide et agile pour Innoviris

---

Innoviris est actuellement un OAA (Organisme Administratif Autonome) de Type A.

Dans la pratique, et en ce qui concerne l'octroi de subsides, qui est l'instrument principal d'Innoviris, Innoviris fait face à un système lourd de validation externe. Malgré le fait que les subsides d'Innoviris soient bien cadrés par le Plan Régional d'Innovation 2021-2027, par les Notes et Lettre d'Orientation et par des Ordonnances qui définissent en détail la nature des programmes, les coûts admissibles, l'intensité de l'aide, les conditions de recevabilité des demandes d'aide et les critères d'évaluation de l'opportunité de l'octroi d'une aide, les subventions entrent dans la catégorie de « subventions facultatives ». Ceci implique que les programmes et subsides doivent être validés à plusieurs reprises (au moment du planning budgétaire pluriannuel, au moment de la ventilation entre allocations de base, avant de pouvoir lancer un appel, avant de pouvoir octroyer un subside) par les différentes instances régionales.

Ceci crée une charge administrative lourde, orientée vers le fonctionnement interne de la Région et sans valeur ajoutée claire pour l'écosystème de RDI. De plus, ce système empêche Innoviris de réagir suffisamment rapidement et de façon agile aux développements sociétaux et technologiques et aux besoins de nos entreprises et acteurs-rices de la RDI. Cela complique l'investissement dans des projets d'innovation disruptifs ou dans des start-ups dans un stade précoce, qui sont caractérisés par une grande opportunité mais aussi par des risques et de l'incertitude. Cette dynamique va à l'encontre de la logique de l'innovation et du rôle du secteur public dans le soutien de la recherche de l'innovation en complémentarité avec les financements privés. Ceci mène Innoviris et la Région à un désavantage, aussi par rapport à des organismes de financement similaires qui ont la capacité d'agir de manière plus souple et rapide.

Les propositions ci-dessous visent donc à donner plus d'autonomie à Innoviris afin de permettre de répondre plus agilement et rapidement aux besoins de l'écosystème de la RDI de la Région dans le cadre des objectifs stratégiques confiés à Innoviris et dans la limite des budgets investis dans la RDI :

- Aller plus loin dans la réforme de la gestion budgétaire de la Région, en responsabilisant plus les administrations et les organismes d'intérêt public tels que Innoviris ;
- Catégoriser toutes les subventions d'Innoviris comme « quasi-organiques » et non purement « facultatives » et/ou augmenter les seuils de délégation ;
- Créer un fonds de recherche et d'innovation qui permette à Innoviris de gérer ses dépenses et ses revenus de manière plus efficace et plus souple ;
- Faire évoluer le statut juridique d'Innoviris (d'un OAA de Type A à un OAA de Type B). Par le passage vers un OIP de Type B, une meilleure gouvernance pourrait être définie et implémentée, grâce à laquelle Innoviris pourrait fonctionner avec plus de flexibilité, proactivité, rapidité, consistance (en matière d'évaluation de projets), souplesse et transparence.

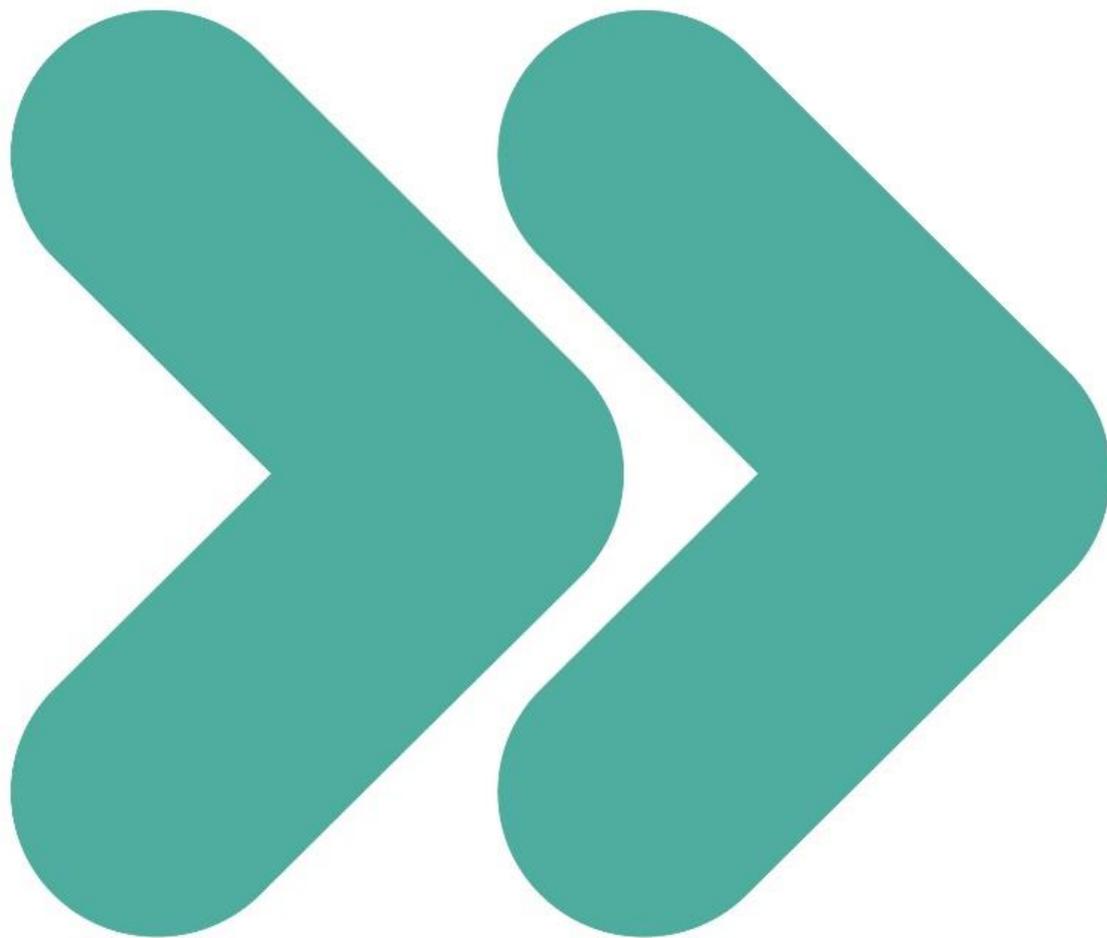
Innoviris, en tant qu'organisme public qui finance et soutient la recherche et l'innovation en Région de Bruxelles-Capitale, a pour missions de :

- cofinancer des projets de recherche et d'innovation pour les petites et grandes entreprises, les organismes et centres de recherche, le secteur non-marchand et le secteur public dans le développement de solutions créatives pour la Région de demain, pour le bien-être et la prospérité de chaque bruxellois ;
- sensibiliser à l'éducation et aux possibilités de carrières dans les STEM, ainsi qu'au rôle de la science dans la société ;
- de représenter la Région de Bruxelles-Capitale en matière de recherche et d'innovation au niveau national, européen et international et de faciliter la coopération au sein des écosystèmes locaux.

Nous nous concentrons notamment sur des projets de recherche et d'innovation qui ont le potentiel de relever les défis urbains, notamment en matière de mobilité, d'alimentation, de santé et d'inclusion sociale. Et ce afin de créer des emplois de qualité et de contribuer à la transition économique, sociale et environnementale de notre société.

La vision d'Innoviris à 2025 comporte six axes :

1. Innoviris a aligné ses actions avec la Stratégie de Spécialisation Intelligente et le Plan Régional d'Innovation 2021-2027. Innoviris analyse l'impact de ses activités en fonction des objectifs finaux définis dans le Plan Régional d'Innovation et les plans stratégiques régionaux et a optimisé et ajusté ses activités et instruments en vue de ces objectifs.
2. Innoviris a rassemblé les meilleures compétences sur le système de recherche et d'innovation dans la Région et sur l'utilisation d'instruments innovants de subvention ou de sensibilisation. Innoviris assume un rôle décisif dans la définition d'une stratégie de Recherche et d'Innovation à long terme, en partenariat avec l'ensemble de l'écosystème.
3. Les acteurs de la Région actifs dans la recherche et l'innovation utilisent les ressources régionales, européennes et internationales de manière optimale grâce aux actions d'Innoviris.
4. Innoviris est un lieu de travail de premier choix (« Best place to work ») et est exemplaire, notamment sur l'inclusion et la diversité. Cet élément a été reconnu par le biais de benchmarking externe et/ou par le biais de résultats de feedback interne.
5. Innoviris gère tous ses processus de manière efficace, simple et prévisible afin d'atteindre les niveaux de service les plus élevés pour nos bénéficiaires, nos partenaires et le citoyen. Innoviris dispose d'une structure interne, de processus optimisés et des outils nécessaires en vue de soutenir ce fonctionnement avec la plus petite empreinte écologique.
6. Innoviris est une organisation résiliente et agile qui est capable de faire face aux changements de son environnement d'une façon organisée.



**Publié le 06/06/2024 par Innoviris**  
**Editeurs responsables :**  
**Stefaan Sonck Thiebaut**  
**Marie-Carmen Bex**

**Chaussée de Charleroi, 112**  
**1060 Bruxelles (Belgique)**

Ni Innoviris, ni aucune personne agissant au nom d'Innoviris, ne peut être tenue responsable de l'utilisation des informations publiées. Les auteurs sont responsables du contenu des informations. Vous ne pouvez pas reproduire, stocker numériquement ou divulguer quoi que ce soit de cette publication sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans autorisation expresse.